

Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués de la Voix Romande

La 85^e assemblée générale ordinaire des délégués de la Voix Romande de Bienne et environs s'est tenue le lundi 5 mai 2014 dans la grande salle du restaurant Romand à Bienne.

Présidence : Roland Probst.

Comité : vice-président : René Bellini ; caissier : Raymond Vernier ; secrétaire : Yvan Paroz ; secrétaire des verbaux : Françoise Grand ; abonnements et mutations : Lucien Parel ; site internet et convocateur : Jean-Claude Lièvre ; archiviste : Jean-Claude Mouttet ; assesseur : Jean-Pierre Schnider. Excusé : Françoise Grand en voyage aux USA.

Représentant de la maison Gassmann : M. Stéphane Devaux, rédacteur en chef du Journal du Jura, Mmes Manuela Vanrell et Irène Mombelli de la rédaction ainsi que Mmes Murielle Grindat et Marie Tomaselli toutes deux conseillères à la clientèle.

Nous notons aussi la présence en début d'assemblée du conseiller municipal Cédric Némitz qui nous présente les salutations des autorités.

Présents : 37 sociétés, totalisant 82 voix, la majorité absolue étant de 42 voix. Une société s'est excusée, 9 sociétés ne sont pas présentes.

La société des majorettes du «Swiss Twirling Institute» de Bienne accueille les délégués présents à l'assemblée par une petite démonstration de bâton, toute de charme et de dextérité récoltant de chaleureux applaudissements.

A 20h30, le président Roland Probst ouvre la 85^e assemblée générale ordinaire des délégués de la Voix Romande de Bienne et environs en souhaitant une cordiale bienvenue à l'assistance. Il salue particulièrement les membres d'honneur et M. Stéphane Devaux, rédacteur en chef du Journal du Jura. On passe à l'ordre du jour pour constater que la convocation de cette 85^e assemblée générale a été régulièrement convoquée selon les statuts par courrier envoyé à chaque société en date du 31 mars 2014, ainsi que par un encart paru dans les colonnes de la Voix Romande du jeudi 1^{er} mai 2014. L'ordre du jour est accepté tel que proposé. Les scrutateurs sont Mme Lucette Chouler du Club de Scrabble et M. Eric Furrer de l'Audacieuse.

En l'absence de la préposée au verbaux (en voyage) c'est le secrétaire Yvan Paroz qui se charge de la lecture du procès-verbal de la 84^e assemblée générale du lundi 6 mai 2013. Celui-ci est approuvé par acclamations. Le président remercie son auteur Françoise Grand pour la parfaite tenue de ce procès-verbal.

Dans son rapport, le président Roland Probst a notamment relevé : En écrivant dans les pages de la Voix Romande du Jura Jeudi, vous participez grandement au maintien de la vitalité de nos sociétés romandes de la ville de Bienne. En cette année du renouveau un changement radical est intervenu par de nouvelles directives que nous devons impérativement respecter.

Il exprime encore ses sincères remerciements à la maison Gassmann sans qui, la Voix Romande ne saurait exister, aux membres du comité, aux membres d'honneurs, aux rédacteurs en chef M. Stéphane Devaux ainsi qu'à l'ensemble de la rédaction du Journal du Jura pour sa compétence. Le comité s'est réuni à six reprises afin de traiter des affaires courantes. Le président rend hommage aux nombreux membres et amis qui nous ont quittés pendant l'année écoulée. L'assistance debout, se recueille pour une minute de silence.

Dans son rapport, le caissier Raymond Vernier nous fait part d'un léger bénéfice de Fr. 263.52. Décharge est donnée au caissier par Mme Richoiz de la société Fribourgeoise, Bienne, porte-parole du Moto Club Sprint, Bienne, et du Bridge Club, Bienne.

Le rédacteur en chef M. Stéphane Devaux nous brosse un panorama complet des difficultés rencontrées par les médias. Il en ressort que nous devons tous participer plus étroitement, afin de trouver une mesure plus appropriée à nos problèmes et surtout comme la souligné M. Devaux, rendre la page Voix Romande plus attractif.

Les rapports du président Roland Probst, du caissier Raymond Vernier ainsi que le rapport de la rédaction ne suscitant ni question ni modification sont approuvés à l'unanimité par de vifs applaudissements.

Suite aux démissions de la société Cynologique de Bienne et Environs, l'Old Tow Jazz Openair, Bienne, la société la Théâtrale Bienne, et la société française Bienne après 140 années d'existence, notre fédération se compose actuellement de 48 sociétés régulièrement inscrites. Lucien Parel souligne que tous les changements d'adresses peuvent être faits par e-mail, à la case postale 739, par téléphone ou encore à son adresse privée.

Les cotisations : fixe annuelle, les membres à abonner au Journal du Jura Jeudi ainsi que la finance d'entrée, restent les mêmes.

Le budget qui a été envoyé avec la convocation est accepté sans commentaire. Suite au retrait du président Roland Probst après 15 années de bons et loyaux services, c'est Jean-Claude Lièvre qui est nommé président par acclamations.

Le comité aura le visage suivant : Président d'honneur : Serge Bernasconi ; président : Jean-Claude Lièvre ; vice-président : René Bellini ; caissier : Raymond Vernier ; secrétaire : Yvan Paroz ; secrétaire des verbaux : Françoise Grand ; responsable du site internet et convocateur : Jean-Claude Lièvre ; abonnements et mutations : Lucien Parel ; archiviste : Jean-Claude Mouttet ; assesseurs : Jean-Pierre Schnider et Roland Probst.

Le mandat du Moto Club Sprint, Bienne, réviseur des comptes étant arrivé à échéance, la composition des réviseurs des comptes pour l'année 2014 aura le visage suivant : la société fribourgeoise Bienne, la société Bridge Club Bienne et la Chorale Bienne (nouveau).

Présenté par le secrétaire Yvan Paroz, la réadaptation des statuts et règlement d'exécution sont acceptés à l'unanimité.

Jean-Claude Lièvre responsable du site Internet nous fait part qu'il se tient volontiers à disposition des sociétés. Pour se faire il doit disposer d'un maximum d'informations pour faire vivre notre site, en invitant les sociétés à collaborer plus étroitement afin de bénéficier de cette richesse informatique.

Le vice-président René Bellini, aux noms du comité, remercie le président sortant pour son engagement envers les sociétés de la Voix Romande. Il est nommé président d'honneur par de vives acclamations, accompagné d'un diplôme et de fleurs.

Aucune proposition ou suggestion n'étant parvenue au comité et personne ne prenant la parole dans les divers, le président adresse des remerciements, aux membres du comité et à tous les délégués présents pour la parfaite tenue de cette 85^e assemblée générale ordinaire, toute empreinte de sérieux et de cordialité. Il rappelle que la prochaine assemblée générale ordinaire des délégués de la Voix Romande de Bienne et Environs, aura lieu le lundi 4 mai 2015 ici-même au restaurant Romand à Bienne.

Il clôt cette 85^e assemblée générale en invitant chacun et chacune à prendre le verre de l'amitié, il souhaite à tous une bonne santé, beaucoup de plaisir dans leurs sociétés respectives ainsi qu'une bonne rentrée dans leurs foyers.

Bienne, le 15 mai 2014

Roland Probst